

MEMOIRE ET HONNEUR

Sans engager la polémique, le général Zammit souligne ici la réalité de faits et de valeurs que l'ASAF a déjà rappelés à maintes reprises mais que certains voudraient chasser à tout jamais de notre mémoire collective et de nos principes moraux.

Commentant la décision du maire de Béziers de débaptiser une rue du 19 mars 1962 et de lui donner le nom de commandant Hélie Denoix de Saint-Marc, le Premier ministre en campagne électorale a déclaré hier 14 mars : *"la nostalgie de l'Algérie française n'apporte rien de bon... Le FN n'aime pas la France, c'est rance, c'est triste"*. Pourtant, il ne s'agit pas plus de FN, que de nostalgie l'Algérie française. C'est autre chose dont il s'agit. Il s'agit de se souvenir de morts français et d'honorer un grand soldat.

Depuis 2003 (décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003), l'Etat français a retenu le 5 décembre pour commémorer *"l'hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie"*. Ce choix fut le résultat d'une longue concertation avec les associations d'Anciens combattants et de Français rapatriés qui ont toutes, à deux exceptions près (FNACA et ARAC), rejeté la date du 19 mars 1962. Pourquoi ce rejet de la date du 19 mars ? Le 19 mars 1962 est la date d'un cessez-le-feu respecté uniquement et unilatéralement par l'armée française mais jamais respecté par le Front de Libération Nationale algérien. Après le 19 mars, en quelques mois, il y eut des milliers de civils Français d'Algérie, de harkis désarmés avec leurs familles qui furent assassinés, enlevés et jamais retrouvés. Ils étaient seulement coupables d'avoir aimé et choisi la France. La loi de novembre 2012 faisant du 19 mars 1962 une commémoration nationale ne change rien à cette histoire factuelle, à ce douloureux moment de notre histoire nationale. Elle trahit la mémoire de ces milliers de victimes.

Quant au commandant Hélie Denoix de Saint-Marc, une ville ne peut que s'honorer d'avoir une rue qui porte son nom. Résistant à vingt ans, déporté à Buchenwald, officier parachutiste de la Légion étrangère, prestigieux combattant d'Indochine et d'Algérie, le commandant de Saint Marc s'était rallié en avril 1961 au putsch des généraux contre la politique du général de Gaulle pour ne pas renier la parole donnée, disant avoir *"préféré le crime de l'illégalité à celui de l'inhumanité"*. Jugé, emprisonné, libéré en 1966, réhabilité en 1978, il fut élevé à la dignité de Grand-croix de la Légion d'honneur dans la cour d'honneur des Invalides en 2011 par le président de la République : *"nul ne saura si l'accolade du chef des armées représentait le pardon du pays à l'un de ses grands soldats ou bien la demande de pardon de la République pour avoir tant exigé de ses soldats à l'époque de l'Algérie. Le pardon, par sa puissance, par son exemple et surtout par son mystère, fera le reste de la cérémonie !....Aujourd'hui, vous nous laissez l'exemple d'un soldat qui eut le courage, à la fois fou et réfléchi, de tout sacrifier dans un acte de désespoir pour sauver son honneur !"* dira en août 2013 le général d'armée Dary dans le poignant éloge funèbre de ce grand soldat, homme d'honneur s'il en est.

Voilà pourquoi, aux mots "nostalgie" et "rance", j'oppose "mémoire" et "honneur"

*Le 15 mars 2015
Pierre ZAMMIT, Officier général (2s.)*